

Assemblée des délégués SPVal Procès-verbal

Dans ce PV, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique.
Ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Samedi 3 juin 2023, 08h30
Salle polyvalente de Bruson

Partie ordinaire

1. Ouverture de l'assemblée par sa Présidente

La **Présidente de l'AD**, Céline Gay, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et aux invités.

Lors de son mot d'accueil, elle transmet un message à l'assemblée et tout spécialement à M. Darbellay, Chef du DEF, et à M. Lonfat, Chef du SE. Elle les remercie pour la gestion de la période COVID durant laquelle les autorités ont fait confiance, ont cru et ont soutenu les enseignants valaisans.

2. Mot de bienvenue de Mme Anne-Michèle Lack (*Présidente du dicastère Jeunesse, formation et cohésion sociale de la commune de Val de Bagnes*)

Mme Anne-Michèle Lack souhaite la bienvenue à toute l'assemblée. Un film qui présente la commune est diffusé pour mettre en avant les objectifs du Conseil communal. Elle présente ensuite les affaires propres à l'enseignement et à l'accueil des enfants dans sa commune.

Céline Gay remercie Mme Anne-Michèle Lack et la commune de Val de Bagnes pour l'apéritif qui sera servi à l'issue de l'assemblée.

3. Contrôle des présences

154 délégués sont présents.

4. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

5. Approbation du PV de l'AD extraordinaire du 25 janvier 2023

Le PV disponible sur le site <https://www.spval.ch/evenements/ad/pv-ad-spval-extraordinaire-2023/view> est approuvé à l'unanimité.

6. Nominations statutaires

Des postes sont à repourvoir.

Le district de Monthey est à la recherche de deux personnes pour la Commission Pédagogique (CP) et pour la Commission des Intérêts Matériels (CIM).

Pour le district d'Entremont, **Camille Frossard** précise qu'une Assemblée générale extraordinaire sera organisée prochainement afin de trouver deux personnes (Comité cantonal et Commission pédagogique).

Pour le district d'Hérens, **Gaétan Bruchez** présente Lucie Rossier pour la Commission des Intérêts Matériels (CIM).

Olivier Solioz propose Gaétan Bruchez pour le poste de président de l'AD / SPVal de 2026. L'assemblée ratifie ces propositions.

Pour le district de Sierre, Pascal Rey est proposé comme président et comme représentant au Comité Cantonal. L'assemblée ratifie cette proposition.

Philippe Martin est proposé pour le poste de secrétaire de la SPVal. Il sera secrétaire à partir du 1^{er} septembre 2023 à 40%. Anne-Marie Mesiano s'occupera encore de la partie administrative durant l'année scolaire 2023-2024.

7. Rapports d'activité

■ SPVal : Olivier Solioz, président

Olivier Solioz profite de l'occasion pour remercier les délégués présents lors de la dernière assemblée extraordinaire qui l'ont nommé Président de la SPVal pour un troisième mandat (2023-2027). Il relève qu'il s'est représenté afin de garantir une continuité dans les dossiers. Il met en avant les personnes qui l'entourent dans ses tâches : le Comité Cantonal, les comités de district, l'administration et les différents représentants SPVal dans les commissions.

Il revient ensuite sur les dossiers qui occupent ou qui occuperont la SPVal :

- Généralisation des Enseignants-Ressources pour le Vivre Ensemble ;
- Accueil des élèves allophones ;
- Communication plus efficace à l'aide du SharePoint ;
- Soutien au Cycle 1 pour consolider la base ;
- F2 éducation numérique : charge de travail considérable ;
- Problèmes avec l'Environnement Numérique de Travail (ENT) ;
- Introduction des nouveaux moyens d'enseignement ;
- Nouvelle grille horaire des élèves pour 2024 ;
- Révision du cahier des charges, du temps de travail ;
- Groupe de travail sur l'évaluation.

Il met en avant l'intégration des personnes du terrain dans différents groupes de travail et se réjouit de la bonne collaboration avec le Service de l'enseignement, même si celle-ci peut être encore améliorée.

Il se préoccupe également de la santé psychique / psychologique de tous les acteurs de l'école valaisanne. Celle-ci est importante pour garantir la qualité et la richesse de l'Ecole Valaisanne.

Il précise que l'AMES (Association des Maître-sses de l'Enseignement Spécialisé) a changé de nom lors de sa dernière assemblée générale. L'AMES devient donc l'AESVal (Association de l'Enseignement Spécialisé du Valais). L'association souhaite transmettre aux délégués les deux messages suivants :

- **L'appui pédagogique** reçoit un certain nombre de périodes mais celles-ci ne sont pas forcément suffisantes. Des enseignants spécialisés devront faire des choix pour l'attribution des heures en fonction des élèves en risque d'échec, de redoublement ou en programme adapté.
- **Gestion « mesures renforcées »** : De nouvelles tâches leur sont dévolues (coaching AVS ou stagiaires, accompagnement pour le Soutien Non Permanent, ...). Des heures manquent.

Pour terminer, Olivier Solioz précise que la SPVal fête cette année ses 55 ans.

■ **SER : Olivier Solioz, vice-président**

Etant donné que David Rey, président du SER, est excusé, **Olivier Solioz** transmet aux délégués les sujets d'actualité du SER :

- Ecole inclusive de qualité ;
- Ecole de qualité pour les élèves migrants.

Il rappelle également que le SER organise, comme chaque année, la semaine de la lecture durant le mois de février. Le thème abordé sera le goût de lire.

Le 31 janvier 2024 aura lieu la journée de l'enseignement spécialisé à Fribourg.

■ **FMEP : Olivier Solioz, membre du Comité Directeur**

Etant donné que Marylène Volpi Fournier, présidente de la FMEP, est excusée, **Olivier Solioz** transmet aux délégués les sujets d'actualité de la FMEP :

- Rappel du renchérissement des salaires (2.5%) depuis le mois de janvier ;
- Evaluation des fonctions de l'administration de l'Etat du Valais ;
- Problème de la couverture insuffisante (405 jours) des allocations perte de gain (APG) non encore résolu (volonté d'étendre cette couverture) ;
- Nouveau site de la FMEP (ainsi que le site de la SPVal) ;
- Offres de la FMEP consultables sur le site.

■ **CPVAL : Daniel Stürzinger, directeur**

Daniel Stürzinger, nouveau directeur de la CPVAL, se présente brièvement.

Il revient sur les chiffres clés pour l'année 2022 qui a été très difficile. Le rendement moyen était de 4,06% malgré un rendement annuel de -6,82%.

Daniel Stürzinger présente les trois modifications règlementaires 2024 :

- « Option capital » à la retraite : 50% au lieu de 25% ;
- Rente de concubin : égalité entre concubins et personnes mariées ;
- Choix du montant de la rente de conjoint : option de baisser la rente de vieillesse pour augmenter les prestations du conjoint.

La CPVAL a décidé de créer un portail pour les assurés qui permettra de planifier leur retraite. Il sera disponible, en principe, au début de l'année 2024.

8. Présentation des prises de position et des résolutions de la partie syndicale

Olivier Solioz prend la parole et présente la résolution à l'assemblée :

« Les délégués demandent que les autorités scolaires garantissent la qualité des conditions d'apprentissage des élèves en faisant du sujet des remplacements par des enseignants titulaires d'un diplôme pédagogique une priorité. »

9. Allocution de M. Christophe Darbellay, chef du DEF

M. Darbellay salue l'assemblée et remercie la Présidente pour ses mots lors du discours d'ouverture. Il dit ne pas oublier la période COVID, car les conséquences de cette pandémie sont encore présentes bien que la situation valaisanne est bien meilleure qu'ailleurs.

Voici les différents thèmes abordés par le Chef du DEF :

- Confiance au personnel enseignant
- Elèves avec des comportements difficiles : des moyens sont mis à disposition
- Opposition de certains parents : difficultés supplémentaires
- Remonter le plus rapidement possible les problèmes pour trouver des solutions
- Ressources supplémentaires : 5 nouvelles classes pour les élèves en difficultés
- Engagement d'une nouvelle collaboratrice, Mireille Fournier (gestion des situations difficiles, climat scolaire, soutien aux ERVE, accueil des réfugiés ukrainiens, ...)
- Utilisation du numérique : sensibilisation et utilisation responsable
- Plan cantonal contre le harcèlement à l'école entre pairs
- Soutien des directions d'école primaire (augmentation des périodes de 50%)
- Nouveaux moyens d'enseignement : français, mathématiques, SHS, musique, ...
- Formation en établissement : études dirigées, devoirs à domicile
- Projet pilote dans 3 centres scolaires concernant les remplaçants
- Réflexion sur une formation en cours d'emploi ou une formation intensive pour les personnes qui voudraient devenir enseignants sur le tard
- Formation FOCUS : formation pour les enseignants spécialisés
- Formation sur les élèves autistes
- Refus de l'abolition du redoublement
- Groupe de travail sur l'évaluation
- Cahier des charges
- Début de l'année au 1^{er} août / année sur 52 semaines au lieu des 38 semaines (Cela dépendra des coûts et des moyens à disposition.)

Ensuite, M. Darbellay annonce en primeur que 30 millions seront débloqués chaque année pour revaloriser le métier d'enseignant. Une étude a été effectuée au préalable. Elle consistait à comparer les salaires entre les cantons. Les conclusions de celle-ci sont les suivantes :

- Les conditions pour le secondaire 2 sont attractives.
- Les conditions pour le secondaire 1 sont bonnes.
- La priorité doit être mise au niveau de l'école primaire.

Voici les mesures concrètes :

- ✓ Diminution du nombre de périodes pour les enseignants primaires (30 au lieu de 32)
- ✓ Dès l'année scolaire 2024-2025 de manière progressive
- ✓ Montant versé pour le titulariat doublé (dès 2024-2025)

Le Chef du département présente quelques autres décisions :

- Financer certaines formations continues assez longues (CAS, MAS, ...)
- Renforcer le poste de Mme Pahud (consultation sociale)
- Renforcement de la défense juridique des enseignants

Pour terminer, M. Darbellay remercie les enseignants pour leur fidélité et pour le travail accompli tout au long de l'année. Il est également reconnaissant envers l'équipe qui l'entoure et qui lui permet de trouver les solutions les plus adéquates aux difficultés que les enseignants rencontrent.

10. Questions des délégués

Claudine Emery (*District de Sierre*) questionne le Service au sujet de l'enseignement de la géographie et de l'histoire. Elle demande s'il est vrai que ces deux branches devront être enseignées par la même personne. Elle trouve cette décision imposée dommageable.

M. Michel Beytrison répond à cette question en rappelant que le PER prévoit d'associer la géographie et l'histoire. Cependant, chaque situation est analysée.

Cédric Jacquier (*District de St-Maurice*) transmet un message au Chef du DEF et au Chef du SE. Il relève les comportements inadaptés de plusieurs élèves, les burn-out de plus en plus fréquents, les enseignants qui arrêtent le métier ou qui diminuent leur taux d'activité à cause d'une surcharge de travail, les dérives inacceptables de certains parents, une grille horaire surchargée, ... Il propose au département de tenir compte des remarques de la SPVal, car cette dernière se bat pour la qualité de l'école valaisanne. Il souligne également les différences entre le secondaire 1 et l'école primaire. Il propose donc de passer à 26 périodes pour les enseignants primaires afin d'avoir le temps nécessaire pour garantir la qualité de l'enseignement.

M. Jean-Philippe Lonfat, Chef du SE, répond à cette interpellation en précisant que le Service de l'enseignement essaie, depuis 2 ans, de diminuer le nombre de périodes. Passer à 30 périodes est déjà une grande victoire. Le service est à l'écoute des salles des maîtres et de la SPVal. La revalorisation du titulariat prouve également cette volonté d'améliorer les conditions de travail de l'enseignant primaire. Il rappelle qu'il est important de faire remonter les situations difficiles. Le Service de l'enseignement est à l'écoute.

Marie-José Fusay (*District de Monthey*) souhaite faire remonter les préoccupations des enseignants de son district :

- Des situations deviennent de plus en plus ingérables (violence des élèves, crises, cours interrompus, ...).
- Certaines propositions d'aide sont les bienvenues, d'autres sont assez surprenantes.
- Trop d'enfants sont oubliés et souffrent à cause de ces situations difficiles. Ils sont des victimes de l'intégration à tout prix.
- Les burn-out deviennent courants et devraient être évités.

En conclusion, Marie-José Fusay explique que l'intégration était une bonne idée il y a 40 ans, mais que l'école évolue et doit s'adapter aux changements de la société. Il devient donc urgent d'évaluer la situation et de chercher de nouvelles pistes, des prises en charge différenciées, efficaces et innovantes.

M. Guy Dayer, Chef de l'Office de l'enseignement spécialisé, apporte quelques éléments de réponse. Le nombre de places dans les institutions a été augmenté de 50%. Il est faux de parler d'intégration à tout prix, car il y a davantage d'élèves en institution qu'en intégration. Une analyse doit être menée avant de « mettre » un élève dans une institution. Celle-ci peut prendre du temps.

Des mesures ont également été prises pour les élèves autistes (auparavant 4 regroupements d'enfants autistes et actuellement 20).

M. Guy Dayer est conscient des difficultés vécues au Cycle 1, tout particulièrement en début d'année scolaire.

M. Darbellay reprend la parole et répète que le Valais ne fait pas de l'intégration à tout prix. Le Valais reste et doit rester un modèle au niveau de l'intégration. Les ressources en enseignement spécialisé ont été augmentées massivement. Le nombre de places à Sainte-Agnès a également augmenté. Des élèves doivent être mis en institution, mais l'école valaisanne a aussi un rôle à jouer au niveau de la sociabilisation et de l'éducation des enfants.

Marie-Noëlle Romailer (*District d'Hérens*) transmet, au nom de son district, un cri du cœur sous forme de lettre ouverte qui explique que les enseignants du district d'Hérens vivent de plus en plus des situations particulières et difficiles. Ils se sentent de plus en plus démunis et souhaitent être écoutés et entendus par les autorités scolaires.

Rachelle Fragnière (*District de Conthey*) tient à partager un message des enseignants de son district. Ces derniers souhaitent faire remarquer que l'Ecole Valaisanne n'est pas forcément une école qui va bien. Les problèmes rencontrés par les enseignants doivent être connus par la population. Il est important que les autorités, autant cantonales que communales, agissent non seulement de manière réactive mais également de manière proactive afin d'anticiper, d'éviter le plus possible, les arrêts maladie, les burn-out et l'épuisement des enseignants.

Périne Vouillamoz (*District de Martigny*) pose deux questions à la suite des différentes interventions :

- Le doublement de la prime du titulariat : Est-ce pour 2024-2025 ou pour 2023-2024 ?
- La diminution du nombre de périodes : Est-ce que le salaire sera augmenté pour les enseignants en 1-2H étant donné que le coefficient change (28/30 et non plus 28/32) ?

M. Jean-Philippe Lonfat précise que la prime du titulariat doublera en juillet 2024. Il termine en se disant découragé après avoir écouté cette assemblée.

M. Michel Beytrison explique que le service se préoccupe de la situation des enseignants qui ont 28 périodes. Des réflexions sont menées.

11. Divers

Céline Gay annonce que la prochaine AD ordinaire aura lieu le 25 mai 2024 à Sion sous la présidence d'Anne-Laure Coupy.

Elle remercie les membres du Bureau de l'AD, Olivier Solioz et Anne-Marie Mesiano pour leur soutien. Elle remercie aussi les délégués, les comités de district, les personnes de contact, les autorités politiques et scolaires, la commune de Val de Bagnes pour l'accueil et l'apéritif offert, la CONCORDIA pour le cadeau, le traiteur pour l'apéritif et ses collègues du district d'Entremont.

Céline Gay clôt l'assemblée à 13h00 et invite les personnes présentes à l'apéritif ainsi qu'au cocktail dînatoire qui suivra.

La Présidente de l'AD
Céline Gay



Le Secrétaire de l'AD
Fabrice Fournier

